ELYSEE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DOSSIER DE PRESSE

CONFERENCE NATIONALE DU HANDICAP

11 décembre 2014

PROGRAMME

Le Président de la République, François HOLLANDE, présidera la Conférence nationale du Handicap le jeudi 11 décembre 2014 au Palais de l'Elysée, en présence de Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Mme Sylvia PINEL, ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, M. Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Mme Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, Mme Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du numérique.

Programme

9h30 Ouverture par Mme Marisol TOURAINE et Mme Ségolène NEUVILLE.

9h40 4 tables rondes successives sur le thème de :

1/ L'accessibilité.
En présence de Mme Ségolène Neuville, Mme Axelle Lemaire, Mme Claire-Lise Campion, sénatrice de l'Essone, M. Michel Girard, vice-président de l'UNAFAM, M. Cédric Lorant, président de l'UNISDA, M. Jean-Louis Garcia, président de la Fédération des APAJH

2/ L'emploi.
En présence de Mme Ségolène Neuville, Mme Emmanuelle Wargon, directrice générale de l'emploi et de la formation professionnelle, Mme Isabelle Eynaud-Chevalier, directrice générale adjointe d'Altédia, M. Alain Rochin, président de l'APF, M. Arnaud de Broca, secrétaire général de la FNATH

3/ La prévention, l'accompagnement médico-social et l'accès aux soins.
En présence de Mme Ségolène Neuville, Mme Marisol Touraine, Mme Bernadette Devictor, présidente de la confédération nationale de santé, Mme Christel Prado, présidente de l'UNAPEI, Mme Aliette Gambrelle, présidente de CLAPEAHA

4/ La jeunesse.
En présence de Mme Ségolène Neuville, Mme Najat Vallaud-Belkacem, M. Serge Thomazet, maître de conférence, M. Vincent Lochman, président de la FFDYS, Mme Marie-Pierre Toubhans, coordinatrice générale de Droit au Savoir

11h20 **Table ronde sur le thème « Inclusion : une société innovante et bienveillante »**.
En présence du Président de la République, Mme Ségolène Neuville, Mme Oriane Lopez, athlète paralympique et étudiante en médecine, M. Tcherno Baldé, fondateur de Handy2day, Mme Anne Picq, directrice des publics au Musée du Quai Branly

11h50 **Allocution du chef de l'Etat.**

LA CONFERENCE NATIONALE DU HANDICAP

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées prévoit l'organisation par le gouvernement, tous les trois ans, d'une conférence nationale du handicap (CNH), « afin de débattre des orientations et des moyens de la politique concernant les personnes handicapées ».

Après celles de juin 2008 et 2011, il s'agit de la troisième édition de la CNH, qui sera pour la première fois présidée par le Président de la République, François Hollande.

Sont conviés à cette conférence non seulement les associations représentatives de ce secteur, mais aussi les représentants des organismes gestionnaires des établissements ou services sociaux et médico-sociaux, les représentants des départements et de la sécurité sociale, ainsi que les partenaires sociaux.

Un premier comité interministériel du handicap

Le 25 septembre 2013 s'est tenu le 1er comité interministériel du handicap (CIH), présidé par Jean-Marc Ayrault (institué en 2009, ce comité ne s'était jamais réuni). Le gouvernement a ainsi marqué sa volonté d'imprimer une nouvelle dynamique à la politique du handicap, en s'appuyant sur un pilotage interministériel et en déclinant les enjeux du handicap dans chaque politique ministérielle. Cette mobilisation interministérielle illustre l'engagement de campagne de François Hollande d'inscrire un volet handicap dans chaque loi.

Le CIH a décidé un vaste ensemble de mesures ordonnées autour de 4 axes : la jeunesse en tant que grande priorité du quinquennat ; l'emploi ; l'ambition de l'accessibilité ; la connaissance du handicap, le dépistage, l'accès aux soins et l'accompagnement médico-social.

4 forums en région

La conférence du 11 décembre a été précédée de quatre forums régionaux thématiques, destinés à susciter les débats localement, à valoriser les initiatives locales, et à illustrer concrètement les actions engagées par le gouvernement :

- Le 24 novembre, à Nantes, sur le thème de l'accessibilité, en présence de Jean-Marc Ayrault, de Ségolène Neuville et Axelle Lemaire, animé par la sénatrice Claire-Lise Campion, sénatrice de l'Essonne et présidente de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité ;

- Le 1er décembre, à Dijon, sur l'emploi des personnes handicapées, en présence de François Rebsamen et Ségolène Neuville, animé par Isabelle Eynaud-Chevalier, directrice générale adjointe d'Altedia ;

- Le 5 décembre, à Lille, sur le thème de la jeunesse en présence de Najat Vallaud Belkacem, Ségolène Neuville et Patrick Kanner, animé par Serge Thomazet, maître de conférences en sciences de l'éducation.

- Le 8 décembre, à l'Ille-sur-Tet, sur l'accompagnement médico-social et l'accès aux soins des personnes handicapées, en présence de Marisol Touraine et Ségolène Neuville, animé par Mme Bernadette Devictor, présidente de la Conférence nationale de santé.

Les enjeux de cette CNH

La CNH est l'occasion de faire un bilan d'étape des engagements pris lors du comité interministériel du handicap du 25 septembre 2013 et de tracer des perspectives pour la politique du handicap. La CNH sera suivie d'un rapport déposé par le gouvernement auprès des assemblées parlementaires, après avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées.

Les attentes exprimées par les associations représentatives des personnes handicapées sont de deux ordres : la définition des lignes de force de la politique du handicap pour les trois ans à venir d'une part et d'autre part l'adoption de mesures concrètes susceptibles de faire une différence dans la vie quotidienne de ces personnes.

Les mesures qui seront annoncées lors de la CNH déclinent trois thèmes :

- La promotion d'une société inclusive (accessibilité des espaces publics et des infrastructures, école inclusive, numérique, culture, etc.) ;
- L'organisation de parcours accompagnés (parcours de vie, parcours d'emploi, parcours de soins) ;
- La simplification des procédures administratives, tout particulièrement pour faciliter l'accès aux droits (concernant l'AAH, les cartes de stationnement, la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, l'accès aux aides compensatrices, notamment).

Il s'agit tout à la fois de faire évoluer les regards sur les handicaps, de faire évoluer les pratiques professionnelles et les cultures, mais aussi de poser un ensemble d'actes cohérents pour que les personnes handicapées aient toutes leurs chances dans une société diverse, innovante et bienveillante.

PARTICIPANTS A LA TABLE RONDE SUR LE THEME

« INCLUSION : UNE SOCIETE INNOVANTE ET BIENVEILLANTE »

Orianne LOPEZ

Etudiante en médecine et athlète Handisport (100m, 200m, saut en longueur).

Record de France du saut en longueur 2013 et médaille de Bronze du 60m aux championnats de France 2013.

Finaliste des Jeux Paralympiques de Londres en 2012 pour l'épreuve du 100 m. Elle termine 9ème mais réalise son meilleur temps.

Participation aux championnats du Monde en Nouvelle-Zélande en 2011, en République Tchèque en 2010, en Suisse en 2009.

Elle est originaire de Pignan (34) dont elle a été conseillère municipale, travaillant notamment à l'accessibilité des lieux publics pour les personnes handicapées.

M. Tcherno BALDE, créateur d'entreprise, fondateur de Handy2day

« Handi 2 Day » est une entreprise créée en 2010, qui travaille en partenariat avec Pôle emploi et Cap emploi pour organiser des sessions de « job dating » entre des personnes handicapées et des entreprises. Cette innovation économique et sociale est placée sous le haut patronage du Président de la République.

Les entretiens d'embauche sont réalisés à distance via des outils de visio-conférence ou de tchat. La session d'octobre 2014 a permis d'organiser 4000 entretiens pour 30% de personnes embauchées, majoritairement en CDI.

Ses clients sont de grandes entreprises à qui sont délivrées des prestations d'accompagnement pour le repérage et le recrutement de personnes handicapées correspondant aux postes proposés.

L'entreprise est rentable, sans bénéficier d'aucun financement public.

Une extension prochaine de l'activité vise le champ de l'alternance pour des jeunes en situation de handicap.

Mme Anne PICQ, directrice des publics au Musée du quai Branly

La politique d'accessibilité de ce musée a été distinguée en novembre par un Trophée de l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH). Elle offre un exemple réussi de mise en accessibilité d'une institution publique et d'accessibilité d'un lieu de culture – a fortiori d'un lieu dédié « à la rencontre des cultures »

Service de presse
01 42 92 84 12 - secretariat.presse@elysee.fr
www.elysee.fr